



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 03 avril 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h56

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B :

C.C.L.L :

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ;
Mandataires : GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ;

Objet : Affectation du résultat 2017

AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Après établissement et validation du Compte Administratif 2017 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2017, les résultats 2017 sont les suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	21 914 863,76	6 666 388,42
Recettes	22 164 819,69	8 047 743,04
Résultat d'exécution	249 955,93	1 381 354,62
Résultat reporté	700 000,00	-977 492,10
Résultat de clôture	949 955,93	403 862,52
Résultat global	1 353 818,45	
Excédent de financement des restes à réaliser		11 205,79
Excédent de financement d'investissement après prise en compte des restes à réaliser		415 068,31

A la majorité, le Comité Syndical décide de procéder à l'affectation du résultat 2017 selon les modalités suivantes :

- l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2017 (949 955,93 €) en recettes de fonctionnement 2018,
- l'affectation de la totalité de l'excédent d'investissement 2017 (403 862,52 €) en recettes d'investissement 2018
- les restes à réaliser en recettes (1 509 790,50 €) couvrent totalement les restes à réaliser en dépenses (1 498 584,71 €) et permettent de dégager un excédent de 11 205,79 € en recettes d'investissement 2018.

Ces résultats sont repris au budget 2018 par Budget Supplémentaire, présenté dans un rapport suivant.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à la majorité



11 AVR. 2018

Contrôle de régularité

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

